

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 08 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 8 avril à dix-huit heures, les membres de l'association « Office de Tourisme du Pays de Sommières » se sont réunis en Assemblée générale Ordinaire, dans les locaux de la Communauté de communes, ZAC de l'Arnède, Sommières. Les convocations ont été faites régulièrement par le Président. Une annonce a été insérée dans le quotidien local.

L'assemblée est présidée par M Jean-Louis Rivière. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les membres présents et qui reste annexée au présent procès verbal.

Excusés : voir liste annexée

L'assemblée a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Compte rendu moral et d'activités
- Compte rendu financier
- Plan d'Actions 2019
- vote du budget prévisionnel

Excusés: Mmes Klein, Martin Véronique, Colin, Camping du domaine de Gajan, Camping l'Olivier, MM Tanguy, Caudrelier, Trazic, Compan, Rocheblave (procuration au Président)

Pierre Martinez, Président de la CCPS souhaite la bienvenue dans les locaux de la communauté

Le Président de l'OT présente le compte rendu moral. Le déménagement a eu lieu au mois de mai 2018 juste avant la saison touristique. Le tourisme représente un poids important dans le département du Gard. L'OT Pays de Sommières est toujours très impliqué dans le réseau FDOT, la qualité, les réseaux professionnels.

M Laupies, Président de la FDOT insiste sur le dynamisme de l'OT et le bon travail de l'équipe. Il met en avant l'importance des socioprofessionnels dans l'organisation d'un OT. Il félicite l'OT pour le dynamisme de ses adhérents et partenaires.

La Directrice présente ensuite le compte rendu d'activités détaillé (voir annexe). Les chiffres et en particulier celui des nuitées est à prendre sous réserve puisque tous les hébergeurs n'ont pas fait leur déclaration. Il est important de pouvoir vendre en ligne pour stimuler la fréquentation du site internet et l'acte d'achat. Les réseaux numériques sont toujours aussi importants pour la diffusion de l'information et la promotion.

Le Compte rendu moral et le compte rendu d'activités sont soumis aux votes et approuvés à l'unanimité.

M Alric, comptable présente le compte de résultat de l'OT pour l'année 2018 et le bilan. Le Compte de résultat fait apparaître un résultat négatif. Il est précisé que le produit des permis de pêche n'est plus encaissé par l'OT mais remis directement à la société de pêche locale. L'assistance approuve à l'unanimité.

La Directrice présente ensuite le plan d'actions pour 2019 (voir annexe) et le budget prévisionnel correspondant.

L'assemblée approuve à l'unanimité, le plan d'actions et le budget prévisionnel.

L'élection du tiers sortant concerne 3 membres du conseil d'administration: Mmes Mathieu, Klein et Valmalle. Mme Mathieu ne se représente pas. Sont élues : Mmes Klein, Valmalle et Azaïs

Le Président de la CCPS dans son allocution revient sur le nouveau local et met en avant les bonnes conditions d'accueil pour les visiteurs et de travail pour l'équipe. Cependant la politique touristique ne se résume pas à cela, le développement touristique est un ensemble, une démarche volontariste. Des projets sont en cours au niveau du PETR, l'OT est engagé et incite les prestataires à s'y engager également : Vignoble et découverte, ambassadeurs du tourisme responsable, Pays d'art et d'histoire.. Il faut décloisonner et travailler avec les autres territoires. Et pourquoi pas réfléchir à un pass qui donnerait la possibilité de visiter plusieurs lieux : château de Sommières, remparts d'Aigues-Mortes...

Les différents territoires ne sont pas concurrents mais complémentaires. Nous ne devons pas cultiver un complexe d'infériorité, mais tirer profit de la proximité de la Camargue et de la Mer.

Les questions posées :

Où en est la suite de la voie verte ? - Les travaux sont en cours et elle devrait être opérationnelle en 2019.

Existe-t-il une carte du Pays de Sommières ? - Non, puisque le touriste par définition visite un territoire qui n'a pas de frontières visibles pour lui.

Est-ce que Aigues-Mortes nous envoie des visiteurs ? - Oui, mais c'est difficile de quantifier

Les ailes de saisons, comment faire pour les animer ? - Il est vrai que les animations sont plus rares, en revanche le dispositif de randonnées, les sentiers d'interprétation, les géocaching, l'animation numérique de la voie verte attirent notre public cible, les familles avec enfants de proximité.

Comment exister face aux grands prestataires de la Camargue dans les réseaux ? - Des ateliers de réflexion peuvent être organisés. L'animation des prestataires et partenaires sera renforcée en 2019.

Pourquoi en 2019 il n'était pas possible de choisir la même formule de prestation de service que l'an dernier ? - Le conseil d'administration avait décidé d'étoffer le catalogue des hébergements et de faire figurer tous les partenaires (en 2018, le guide était incomplet)

Le nombre de nuitées est en baisse en 2018, pour quelle raison ? - Tous les hébergeurs n'ont pas déclaré. Ce chiffre doit être considéré avec réserve.

Une information pour la taxe de séjour : AirBnB prélève depuis juillet 2018, Abritel, les gîtes de France prélèvent depuis le début de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h30.